Départements d'Histoire et de Sociologie, Université de Poitiers (11 février 2010)

Les départements d'Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, et Sociologie de l'UFR Sciences Humaines et Arts dénoncent la réforme de la formation des enseignants, imposée par les ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche, contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales, de la CPU, de la CDUL, de la CDIUFM, des 21° et 22° sections du CNU, des sociétés savantes, des associations universitaires et des associations de parents d'élèves. Cette réforme, constituée d'une refonte des concours de recrutement et de la « mastérisation » de leur formation, est à la fois nocive et inapplicable car :

- elle réduit dangereusement l'importance des savoirs disciplinaires aux concours du CAPES;
- elle menace gravement la formation 'professionnelle' des futurs enseignants en doublant le service d'enseignement dû par les lauréats placés en stage ;
- elle empêche les étudiants de se préparer sérieusement à ces concours en leur imposant des dates de concours aberrantes, ainsi que, simultanément, une initiation à la recherche, la rédaction de deux mémoires, des stages en observation (M1) et en responsabilité (M2) dans le secondaire ;
- elle remet en question la préparation à l'Agrégation dans les universités de taille modeste et, de ce fait, compromet le caractère national du concours ;
- elle ajoute une épreuve sur la « compétence » des candidats à « Agir en Fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable », qui, au mieux, sera un gadget inutile, au pire établira une insupportable police de la pensée.

Plus généralement, ces réformes participent d'une politique de dérégulation complète de la fonction publique, dont les effets se font d'ores et déjà sentir : cours d'été prévus par tel IUFM, organisation prévue dans certaines académies de prétendus « stages », au cours desquels les « stagiaires » devraient assurer, pendant la quasitotalité de l'année, 18 heures de cours, et seraient remplacés pendant les quelques semaines de leur formation pédagogique par des étudiants préparant les concours, etc.

Toutes ces mesures prouvent à l'évidence que les Ministères se désintéressent de la formation des enseignants et que ces réformes ne préparent qu'une autre : la suppression des concours nationaux - qui constituent pourtant la seule garantie d'un recrutement équitable et d'un réel statut dans la fonction publique.

Les départements d'Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, et Sociologie :

- demandent donc solennellement au doyen de réunir au plus vite un Conseil d'UFR extraordinaire pour se prononcer collectivement sur la question de la non-remontée des maquettes spécialité « Métiers de l'Education et de la Formation »;
- invitent les autres composantes et les autres conseils de l'Université à se joindre à ce mouvement ;
- demandent à la présidence de l'Université la réunion d'un CA extraordinaire afin d'examiner cette question le CA de l'université de Bordeaux III a clairement voté le blocage des maquettes.

Motion votée à l'unanimité par le département d'Histoire (réunion du 11 février 2010) soit :

Thomas Deswarte (directeur du département), Stéphane Boisselier, Laurent Capdetrey, Frédéric Chauvaud, François Dubasque, Jérôme Grévy, Sébastien Jahan, Anne Jollet, Gilles Malandain, Christine Manigand, Thierry Sauzeau, Denise Turrel, Fabrice Vigier; Bertrand Goffaux (procuration à Gilles Malandain), Guillaume Bourgeois (procuration à Denise Turrel), Edina Bozoky (procuration à Thomas Deswarte), Jacques Perret (procuration à Thierry Sauzeau), Myriam Soria-Audebert (procuration à Thomas Deswarte).

Les délégués étudiants : Roxanne Abot, Stéphane Baudry, Matthieu Bauhain, Jennifer Couloumy, Charlie Paré, Eloïse Picquet, Lucile Servolle.

Motion approuvée à l'unanimité par le département de Sociologie, soit :

Marlaine Cacouault-Bitaud (directrice du département), Pascal Bouchery, Francis Dupuy, Patrick Friaud, Ludovic Gaussot, Eric Gilles, Laurence Ellena, Mathias Millet, Gilles Moreau, Hélène Stevens, Laurent Willemez.

Motion approuvée à l'unanimité par le département d'Histoire de l'Art et Archéologie.